

CONSEIL MUNICIPAL : QUE FAIRE DE LA SAVANE PAROUCA ?

Olivier GRASSET

Professeur d'histoire géographie et d'éducation civique – collège Lise Ophion – Matoury.

A/- Projet pédagogique

Le jeu de rôles qui suit s'adresse aux classes de sixième, mais avec quelques adaptations il peut vraisemblablement convenir à d'autres niveaux. Dans le programme d'éducation civique, il s'inscrit dans le chapitre sur la responsabilité vis à vis de l'environnement. Les instructions officielles insistent sur la nécessité de rendre l'élève acteur face aux problèmes d'aménagement du cadre de vie.

Par ailleurs, afin de rendre ce jeu plus réaliste, l'espace géographique choisi comme support est local (la savane) comme nous y invite les instructions officielles.

Le choix du jeu de rôles comme outil pédagogique est particulièrement intéressant pour amener chaque élève à prendre conscience de sa part de responsabilité directe dans la cité et pour le conduire à confronter son point de vue à celui d'autrui afin d'expérimenter l'épreuve du débat démocratique.

La pratique le jeu de rôle s'avère très positive si l'on définit bien les objectifs de la séquence et les objectifs des élèves, et aussi à condition de définir une stricte discipline pendant le jeu (il ne s'agit pas d'un divertissement mais d'une forme d'exercice).

B/- Objectifs du jeu

Le conseil municipal doit décider de l'aménagement de la savane Parouca (voir plan en annexe). Il dispose pour cela d'un budget de 10 millions de francs afin de soutenir la réalisation du ou des projets d'aménagement retenus à l'issue de la séance du conseil.

Plusieurs projets sont proposés, chacun ayant des atouts et des contraintes (emplois, coût, attrait économique, prestige, impact sur l'environnement, ...).

Les membres du conseil municipal questionnent les promoteurs de chaque projet, délibèrent puis votent à la majorité absolue afin de désigner les projets retenus et les subventions accordées.

Cette séquence doit finalement avoir permis aux élèves de savoir :

- comment fonctionne le conseil municipal.
- quel est son rôle dans l'aménagement du territoire communal.
- quels sont les différents critères à prendre en compte lorsque l'on exerce une fonction électorale.
- comment les humains transforment leur espace géographique en fonction de leurs besoins et de leurs moyens.

C/- Organisation et durée du jeu

Il y a cinq projets proposés (voir annexe : projets), il faut donc un à deux élèves promoteurs par projet afin de le présenter et le défendre oralement devant les conseillers municipaux.

Les autres élèves de la classe sont conseillers municipaux. Il est souhaitable que leur total soit un chiffre impair pour faciliter l'expression d'une majorité absolue lors du vote. Pour pimenter le jeu, il est possible de distribuer à chaque conseiller une fiche de personnage soulignant ses activités professionnelles, sa situation familiale, ses goûts et ses engagements qui peuvent influencer son vote (voir annexe : fiche de personnage).

De plus, les élus doivent avoir conscience de leur responsabilité publique, chaque projet possède donc des points d'intérêt général relatifs à leur impact bénéfique pour la commune. Seul le professeur connaît les points d'intérêt général qu'il a attribué à chaque projet. A l'issue du jeu il dévoilera les projets qui s'avéraient les plus opportuns et en tiendra compte lors de l'évaluation des élèves.

Compter deux séances :

- une séance pour attribuer à chacun son rôle et permettre à chaque élève de comprendre le déroulement du jeu, sa mission et les intérêts qu'il doit défendre au cours du jeu. Commencer à auditionner les projets d'aménagement. Chaque projet ne doit pas dépasser cinq minutes d'exposé.
- une seconde séance pour terminer l'audition des projets, permettre aux élus de poser des questions aux différents promoteurs, puis délibérer et voter.

Il est préférable d'aménager la salle de classe en U pour la disposition du conseil municipal. Prévoir une urne et des bulletins de vote.

Au début du jeu, remettre à chaque élève une fiche résumant les règles et la mission de son personnage et un plan de la savane Parouca afin de prendre en compte la réalité géographique.

D /- Evaluation

Cette séquence peut donner lieu à une évaluation de la prestation orale déployée par les élèves, voici quelques critères possibles.

Pour les conseillers municipaux :

- tenir compte de leur comportement (implication, concentration, intervention dans le débat, questions posées), de la cohérence entre leur attitude et le personnage qu'ils jouaient et de la prise en compte de l'intérêt général dans leur vote (projets les plus opportuns pour le bien public).

Pour les promoteurs de projet :

- tenir compte de leur implication dans la présentation et la défense de leur projet, de la pertinence de leurs réponses aux questions des élus. Enfin, prendre en compte -le cas échéant- de la retenue de leur projet par le conseil municipal .

Les élus municipaux.

<p>Mme. Age : 36 ans Situation professionnelle : mère de 4 enfants. Loisirs : présidente du club des randonneurs qui a crée les sentiers à travers la savane Parouca. Opinion : aime la nature et le calme.</p>	<p>M. Age : 32 ans Situation professionnelle : animateur radio. Loisirs : disc jockey dans une boîte de nuit, aime faire la fête. Opinion : amoureux de l'élue qui travaille dans une banque.</p>
<p>M. Age : 42 ans Situation professionnelle : responsable des ventes dans un magasin de bricolage Loisirs : la pêche dans le marais, au bord de l 'Anette. Opinion : ce projet doit permettre d'améliorer les ventes du magasin.</p>	<p>Mlle. Age : 35 ans Situation professionnelle : maître nageur. Loisirs : entraîne un club de natation. Opinion : souhaite qu'il y ai davantage d'installations sportives</p>
<p>M. Age : 63 ans. Situation professionnelle : retraité de l'EDF. Loisirs : membre de la société des chasseurs de Guyane, aime chasser en forêt. Opinion : ses deux fils sont chômeurs, l'un est maçon, l'autre est conducteur d'engins (grue, bulldozer).</p>	<p>M. Age : 54 ans Situation professionnelle : restaurateur hôtelier. Loisirs : membre de la chorale de l'église. Opinion : il y a assez de restaurants. Mais il faut des produits de qualité pour faire de la bonne cuisine.</p>
<p>Mme. Age : 32 ans. Situation professionnelle : employée à la Poste, mère de deux enfants. Loisirs : aller au restaurant, jardiner. Opinion : les loyers des logements sont trop chers.</p>	<p>Mme. Age : 47 ans Situation professionnelle : médecin. Loisirs : collectionne les roches et les minéraux. Opinion : veut pouvoir se promener sur les sentiers de la montagne Beloizo.</p>
<p>M. Age : 39 ans. Situation professionnelle : agriculteur, éleveur de volailles et producteur de légumes. Loisirs : être en famille. Opinion : la Guyane manque d'agriculteurs, elle ne produit pas assez pour nourrir ses habitants.</p>	<p>M. Age : 42 ans Situation professionnelle : directeur adjoint d'une entreprise de location de véhicules professionnels à la zone Tary. Loisirs : la télévision et les vidéos. Opinion : si une entreprise vient s'installer à Parouca, elle peut devenir cliente.</p>
<p>Mme. Age : 50 ans Situation professionnelle : professeur de maths Loisirs : milite au parti écologiste. Opinion : protéger la savane contre les projets polluants, qui détruisent la nature.</p>	<p>M. Age : 50 ans. Situation professionnelle : directeur d'un centre d'accueil pour jeunes en difficultés. Loisirs : les promenades dans la campagne, le calme. Opinion : il faut des entreprises qui soient prêtes à employer des jeunes pour leur donner une chance de réussir, qui puissent les former à un métier.</p>
<p>M. Age : 28 ans Situation professionnelle : responsable des achats dans une entreprise de matériel électrique. Loisirs : les jeux vidéos. Opinion : son beau-frère est directeur de la scierie Sakoupe, il lui a promis une récompense si son projet est choisi par le conseil municipal.</p>	<p>Mme. Age : 37 ans Situation professionnelle : commerçante. Loisirs : gymnastique, les voyages. Opinion : le magasin est trop petit, elle souhaiterait s'installer ailleurs, dans un quartier plus propre et bien surveillé par la police.</p>
<p>Mlle. Age : 31 ans Situation professionnelle : cadre financier dans une banque. Loisirs : la plage, la lecture, les boîtes de nuit. Opinion : plus le projet coûte cher ou crée des emplois, plus il aura besoin d'une banque pour le soutenir.</p>	<p>M. Age : 71 ans Situation professionnelle : retraité, conteur écrivain. Loisirs : amoureux du marais de Parouca et de la flore. Opinion : il faut laisser les marécages en paix.</p>

Plan de la savane Parouca.

